

ale était devenue si  
ment favorable à la  
l'électorat avec son

les Chambres furent  
re de Réciprocité par

ée officiellement à la

s qui ont poussé le  
l y a lieu de croire  
médiaire du Gouver-  
Unis en vue de négocier  
Etats-Unis. Les  
ement canadien est  
ultat un traité qui  
nos que le Gouverne-  
ouvellement élue par

té avec le Canada  
ntage assez considé-  
inutile d'argumen-  
éral. Nous avons  
e parce que

ention était fausse

conclu de traité de

ns : les Honorables  
rent une entrevue  
a sujet du traité de

le procès-verbal des

missaires canadiens  
e proposer le renou-  
expirait en 1866)  
nder maintenant les  
ns leur position res-

os commissaires de

chise sur leur vaste

américains : notre  
s chevaux, etc, etc.  
ils obtenaient alors

er tous ces produits que les commerçants américains venaient eux-mêmes acheter à nos ports.

Par ce traité de 1854, le Canada acceptait, lui aussi, en franchise, tous les produits agricoles que les Etats-Unis avaient à nous vendre. En un mot, c'était un traité de *réciprocité limitée* aux produits agricoles.

Ce traité était avantageux pour les deux pays à cette époque, c'est-à-dire en 1854 à 1866. Mais aujourd'hui les conditions sont changées : les Etats-Unis sont devenus un peuple manufacturier par excellence : ils ont besoin de nos produits agricoles (celui du Canada comme des autres pays) pour y faire porter leurs articles manufacturés.

Ils n'ont, d'un autre côté, qu'un intérêt bien secondaire dans notre marché au point de vue de l'exportation de leurs produits agricoles. En effet, à part le blé d'inde que nous achetons d'eux, et que nous ne produisons pas en quantité suffisante pour les besoins de la consommation, nous avons ici de tous les autres produits agricoles de la ferme un surplus considérable. Il s'ensuit que c'est nous qui leur vendons des produits agricoles dont ils ont besoin et qu'eux ne peuvent vendre ici qu'en très petite quantité.

On peut voir par le tableau suivant la valeur relative de nos importations et de nos exportations de produits agricoles avec les Etats-Unis.

Produits agricoles	Vendus aux Etats-Unis	Achetés des Etats-Unis
Pommes vertes.....	\$221,187	\$44,227
Pommes de terre.....	193,916	50,329
Foin.....	753,575	18,404
Orge.....	216,493	1,395
Sarazin.....	139,700	81
Fèves.....	261,662	17,006
Pois.....	329,568	7,753
Œufs.....	199,636	11,698
Chevaux.....	480,525	62,321
Montons.....	642,231	45,708
Volailles.....	52,023	8,978

Soit en chiffres ronds \$3,490,000 de produits agricoles que nous avons vendus aux Etats-Unis pour \$266,000 des mêmes produits que nous avons achetés d'eux.

C'est donc nous qui avons besoin de leur marché pour nos produits agricoles ; tandis que le nôtre est pour eux d'importance bien secondaire.

Nos ministres n'ont fait aucun rapport officiel de ce qui s'est passé entre Blaine et eux-mêmes lorsqu'ils se sont rencontrés pour discuter les propositions du gouvernement canadien. Aucun procès-verbal des séances qu'ils ont eues n'a été présenté à la chambre. Mais nous comprenons par les déclarations de M. Foster, ministre des finances du Canada, que la seule proposition faite par nos ministres aurait été celle que nous avons citée du rapport de M. Blaine, c'est-à-dire d'établir un traité de réciprocité seulement pour l'échange